



Arrêté ministériel du 18 avril 2017 portant institution d'une commission spéciale pour l'accréditation du programme de formation menant au brevet de technicien supérieur « Professions immobilières » au Lycée Josy Barthel Mamer.

Le Ministre délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche,

Vu l'article 19 de la loi modifiée du 19 juin 2009 portant organisation de l'enseignement supérieur qui institue un comité d'accréditation pour les formations du brevet de technicien supérieur;

Vu les articles 5 à 7 du règlement ministériel modifié du 15 mars 2010 portant sur l'accréditation des programmes de formation menant au brevet de technicien supérieur qui prévoient que le comité d'accréditation peut s'adjoindre une ou plusieurs commissions spéciales;

Vu l'arrêté ministériel du 19 janvier 2016 portant nomination des membres du comité d'accréditation pour les formations du brevet de technicien supérieur;

Arrête:

Art. 1^{er}.

Est instituée une commission spéciale pour l'accréditation du programme de formation menant au brevet de technicien supérieur « Professions immobilières » au Lycée Josy Barthel Mamer.

Art. 2.

Sont nommés membres de la commission visée à l'article 1^{er} :

Monsieur Bruno CURVALE, président du comité d'accréditation pour les formations du brevet de technicien supérieur;

Madame Claudine FRIEDERICI, membre du comité d'accréditation pour les formations du brevet de technicien supérieur;

Monsieur Serge NICKELS, conseil économique, formateur et administrateur délégué de LuxStrategy SA (Luxembourg);

Madame Frédérique BROSILLON, professeure certifiée en économie, droit option gestion comptable, formatrice académique auprès des enseignants CAPET, spécialisée en professions immobilières, Lycée Robert Doisneau (Corbeil Essonne, France), chargée de cours gestion immobilière à l'ITIS (Evry) (France);

Madame Célia COQUARD, étudiante en licence professionnelle « Métiers de l'immobilier » à l'IUT Evry Val d'Essonne (France).

Art. 3.

Monsieur Fabrice HENARD est nommé secrétaire de la commission visée à l'article 1^{er}.

Art. 4.

Le présent arrêté sera publié au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg. Une copie en sera transmise aux membres et au secrétaire de la commission pour leur servir de titre ainsi qu'à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 18 avril 2017.

*Le Ministre délégué à l'Enseignement
supérieur et à la Recherche,*
Marc Hansen





Administration pénitentiaire - Avancement.

Par arrêté grand-ducal du 1^{er} avril 2017, Monsieur Armand ZAUNZ, agent pénitentiaire dirigeant au grade 8 à l'administration pénitentiaire, avance au grade 8bis avec effet au 1^{er} juin 2017.





Administration pénitentiaire - Avancement.

Par arrêté grand-ducal du 1^{er} avril 2017, Monsieur Patrick ZIMMERMANN, agent pénitentiaire dirigeant au grade 8 à l'administration pénitentiaire, avance au grade 8bis avec effet au 1^{er} août 2017.





Magistrature - Démission.

Par arrêté grand-ducal du 1^{er} avril 2017, démission honorable de ses fonctions de substitut principal hors cadre au Parquet de Luxembourg a été accordée, pour cause d'invalidité, à Monsieur Carlos ZEYEN. La mise à la retraite a été prononcée avec effet au 1^{er} mai 2017. L'intéressé a été admis à faire valoir ses droits à la pension. Le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Carlos ZEYEN.





Magistrature - Prorogation.

Par arrêté grand-ducal du 1^{er} avril 2017, le mandat de juge d'instruction au tribunal d'arrondissement de Luxembourg de Monsieur Stéphane PISANI, premier juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, a été prorogé pour une nouvelle période de trois ans à partir du 18 juin 2017.





Magistrature - Nomination et attribution de rang.

Par arrêté grand-ducal du 22 mars 2017, Monsieur Joe ZEIMETZ, attaché de justice, a été nommé juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg et le rang de juge a été conféré à Madame Anne LAMBÉ, substitut au parquet de Luxembourg, qui prend rang avant Monsieur Joe ZEIMETZ, juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg.





Magistrature - Nomination.

Par arrêté grand-ducal du 22 mars 2017, Madame Tania NEY, substitut principal hors cadre au Parquet de Luxembourg, a été nommée juge de paix à la Justice de paix à Luxembourg avec effet au 1^{er} juin 2017.





Magistrature - Nomination.

Par arrêté grand-ducal du 22 mars 2017, Madame Nathalie HAGER, juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, a été nommée premier juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg avec effet au 1^{er} mai 2017.





Magistrature - Nomination.

Par arrêté grand-ducal du 22 mars 2017, Madame Sandra ALVES ROUSSADO, juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, a été nommée premier juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg.





Magistrature - Nomination.

Par arrêté grand-ducal du 22 mars 2017, Madame Jackie MORES, attachée de justice, a été nommée juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg avec effet au 1^{er} mai 2017.





Administration des douanes et accises - Démission.

Par arrêté grand-ducal du 5 avril 2017 démission honorable de ses fonctions a été accordée, pour limite d'âge, à Monsieur Jean GRIGNARD, vérificateur principal au Centre Douanier Luxembourg-Howald de l'administration des douanes et accises, avec effet au 28 août 2017.

Le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.





Administration des douanes et accises - Démission.

Par arrêté grand-ducal du 5 avril 2017 démission honorable de ses fonctions a été accordée, sur sa demande, à Monsieur Jacques PIXIUS, inspecteur principal 1^{er} en rang à la Direction de l'administration des douanes et accises, avec effet au 29 décembre 2017.

Le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.





Administration de l'enregistrement et des domaines - Nomination.

Par arrêté grand-ducal du 31 mars 2017 Madame Marianne GEIBEN, inspecteur du grade 12 à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommée inspecteur du grade 13 à la même administration.





Règlement communal - Commune de Strassen.

Plan d'aménagement particulier au lieu-dit « Pescher IV – lots IV.1b.02 à 04, IV.5b.02, IV.b05 à 06, IV.5b.05 à 06, IV.5b.09 à 10, IV.6 et IV 2 bis » à Strassen présenté par les autorités communales de Strassen.

En sa séance du 19 décembre 2016 le conseil communal de Strassen a pris une délibération portant adoption du projet d'aménagement particulier au lieu-dit « Pescher IV – lots IV.1b.02 à 04, IV.5b.02, IV.b05 à 06, IV.5b.05 à 06, IV.5b.09 à 10, IV.6 et IV 2 bis » à Strassen présenté par les autorités communales de Strassen.

Ladite délibération a été approuvée par le Ministre de l'Intérieur en date du 9 mars 2017 et a été publiée en due forme.

